

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 17 Décembre 2025

Le dix-sept du mois de Décembre deux mil vingt-cinq à 20h00, le conseil municipal légalement convoqué sous la présidence de M DEPOURCQ Olivier, Maire, au lieu ordinaire de ses séances.

Ordre du jour

1. Délibération : Approbation du P.V du 10 Octobre 2025
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Délibération : VALAME
4. Point sur :
 - 📌 Les travaux du presbytère
 - 📌 Organisation de Noel des enfants
5. Questions diverses

Étaient présents :

- M DEPOURCQ Olivier
- M.ROUZE Vincent
- M RQUIER Jacky
- M.DODANCOURT Benjamin
- M.GOSSET Bastien

Étaient absents excusés

- M.CLEUET Alexandre
- M.SPAGNOLO Xavier
- M.BENAZET Franck
- M.VERMEIRE Christophe

Était absent :

- M.HERLAUT Laurent

Pouvoirs :

Début de séance 20h00

1) Désignation d'un secrétaire de séance

- Monsieur M. Benjamin DODANCOURT est nommé secrétaire de séance

Délibération : Approbation du P.V du 10 octobre 2025

Le Procès -verbale est approuvé à l'unanimité des membres présents

Résultat du vote : Unanimité

Objet de la délibération: Consultation publique VALAME: Avis du conseil municipal relatif à la demande d'autorisation environnementale en vue de la création d'une usine de traitement et de la valorisation des déchets amiantés à Languevoisin -Quiquery et demande de permis de construire

Le conseil municipal

Considérant,

- Les risques sanitaires et environnementaux graves et cumulés
- Une contradiction directe avec les engagements environnementaux du CSNE
 - Une artificialisation massive et incohérente
- Une initiative privée et déconnectée de l'intérêt général
- Une population locale ignorée et un territoire sacrifié

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un-AVIS DEFAVORABLE à la demande d'autorisation environnementale en vue de la création d'une usine de traitement et de valorisation des déchets amiantés à Languevoisin -Quiquery et demande de permis de construire

Le conseil municipal demande

1. L'abandon du projet d'unité de traitement de déchets amiantés sur le site
2. La suspension de tout aménagement industriel dans ce secteur tant qu'une évaluation environnementale et territoriale globale n'aura pas été réalisée,
3. L'encadrement strict et sanitaire privées autour de CSNE afin de garantir la cohérence écologique et territoriale des aménagements

La recherche de sites alternatifs déjà industrialisés pour accueillir ce type d'activités

Point sur :

 Les travaux du presbytère

Les travaux suivent leurs cours avec :

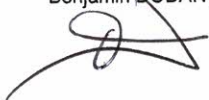
- Le changement du compteur
- Isolation du plafond
- Achat de matériaux : mise en peinture et petits travaux par le chantier d'insertion d'insertion de la CCGR

 Organisation de Noël des enfants

La distribution des cadeaux se fera le 20 Décembre 2025 par l'équipe municipale

Le secrétaire

Benjamin DODANCOURT



Le Maire

Olivier DE POURCQ

